

Questions orales

M. MacEachen: Madame le Président, je voudrais tout d'abord préciser au député que je n'ai pas l'intention d'aller prendre des leçons de lui pour savoir comment traiter avec les chômeurs et comprendre leurs difficultés. Si le député se mettait dans la tête qu'il y en a d'autres ici qui s'intéressent et se préoccupent autant que lui des chômeurs, le débat serait peut-être plus rationnel et plus logique.

Le député a demandé pourquoi le gouvernement avait proposé de relever les cotisations des employeurs et des employés. Le Parlement s'est prononcé en faveur de l'autofinancement de la plupart des programmes du régime d'assurance-chômage. Il y a une loi qui le prévoit et c'est donc conformément au texte voté par le Parlement qu'employeurs et employés paient les hausses de cotisations.

Des voix: Bravo!

M. MacEachen: Je demande au député de réfléchir à cette logique toute simple, madame le Président.

* * *

L'ÉNERGIE**LE RETARD DANS LA CONSTRUCTION DES USINES DE
TRAITEMENT DES SABLES BITUMINEUX**

M. Maurice Foster (Algoma): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Comme il est urgent de donner le feu vert à la construction d'usines de traitement des sables bitumineux et du pétrole lourd dans l'ouest du pays, étant donné les coûts d'immobilisation énormes et tout le temps nécessaire à leur mise sur pied, le ministre tâchera-t-il de s'entendre avec son homologue albertain, afin d'obtenir de la province qu'elle cesse de bloquer la réalisation de ces projets et la considère à part du désaccord global sur les prix du pétrole et le partage des recettes pétrolières, pour que l'on puisse s'attaquer sans délai à la réalisation de ces projets?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, nous nous sommes déclarés disposés à entreprendre d'autres négociations, et nous sommes certes prêts à le faire selon n'importe quelle formule. Celle que vient de suggérer le député nous sourirait effectivement. Je me suis entretenu ce matin au téléphone avec mon collègue de l'Alberta...

Une voix: Lequel?

M. Lalonde: ... et j'espère que des négociations débiteront dans un avenir rapproché au niveau des hauts fonctionnaires.

* * *

**L'OFFICE DE RÉPARTITION DES
APPROVISIONNEMENTS D'ÉNERGIE****LA RADIATION DU CONDITIONNEMENT DES ALIMENTS DE LA
LISTE DES PRIORITÉS**

M. Jack Murta (Lisgar): Madame le Président, ma question aussi s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des

Ressources. L'Office de répartition des approvisionnements d'énergie a dressé des plans de rationnement où figure la liste des secteurs prioritaires en cas de pénurie; apparemment, la production alimentaire et le conditionnement des aliments ne figurent pas sur la liste des priorités et sont encore à l'étude. Étant donné la place importante qu'occupent dans l'économie les secteurs de l'agriculture, du conditionnement des aliments et de l'offre, une telle situation me paraît pour le moins scandaleuse. La question que je pose au ministre est la suivante: où se situe le secteur du conditionnement des aliments dans toute la question de l'offre, et pourquoi n'a-t-il pas été inclus dans les priorités?

[Français]

L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, l'Office de répartition est en train de préparer des projets de règlement. Ces derniers n'ont pas encore été soumis au gouvernement, et je ne les ai pas reçus moi-même. Je puis dire à l'honorable député, cependant, que mon collègue, le ministre de l'Agriculture, et les ministres provinciaux de l'Agriculture ont signalé la très haute priorité qu'ils attachaient à la classification des produits agricoles au premier niveau. Je crois comprendre que l'Office de répartition est en train d'examiner cette question. Il y a eu des consultations et dès que j'aurai reçu les recommandations de cet Office, je les soumettrai à mes collègues pour considération, et le Cabinet sera appelé à prendre une décision éventuellement. Pour le moment il n'y a pas de décision du Cabinet qui ait été prise encore à ce sujet.

[Traduction]

M. Murta: Madame le Président, ma question supplémentaire au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources est tout simplement la suivante: on a déjà défini de nombreuses catégories allant même dans certains cas jusqu'à l'enlèvement des ordures. Pourquoi a-t-on négligé l'agriculture? Est-ce un indice du degré de priorité de ce secteur aux yeux du gouvernement actuel? Il est inconcevable que l'on ait complètement omis d'inclure le secteur agricole. Je repose la question au ministre: pourquoi?

[Français]

M. Lalonde: Madame le Président, j'aimerais rappeler à l'honorable député que l'agriculture n'a pas été laissée de côté, loin de là. L'Office en cause est en train de préparer, comme je le disais, des projets de règlements avec différentes classifications. Je suis loin de croire que tous les règlements sont rendus publics encore. Je vais vérifier auprès de l'Office pour savoir si d'autres règlements sont prévus, mais en tout état de cause, ces règlements ne sont pas encore adoptés par le Cabinet. Il doit y avoir une occasion pour en discuter avec divers représentants des industries concernées, y compris l'agriculture, et lorsque l'Office aura eu ces consultations-là, il fera des propositions au Cabinet, que celui-ci devra examiner. Entre-temps, tous ces projets-là ne sont que des projets, et encore une fois, l'agriculture ne sera pas ignorée, j'en suis sûr.